



Pontiac Mise à jour sur le rappel relatif à la pédale d'accélérateur de la Vibe

5 février 2010

Vous trouverez ci-après une courte mise à jour de General Motors concernant les Pontiac Vibe 2009-2010 concernées par le rappel Toyota relatif à la pédale d'accélérateur. La Vibe et la Toyota Matrix ont été conçues et fabriquées par Toyota.

- Les pièces de rechange sont en cours d'approvisionnement et un plan de distribution est en cours d'élaboration. Les besoins des parcs sont intégrés à ce plan.
- Les pièces seront chez les concessionnaires dans la semaine du 8 février.
- Les procédures de réparation sont attendues la semaine du 8 février. Elles seront transmises aux concessionnaires GM.
- Les réparations peuvent être exécutées par les concessionnaires Pontiac. Dans le cas où un concessionnaire Pontiac ne convient pas, n'importe quel concessionnaire GM est autorisé à exécuter la réparation.

Remarque : Chez PHH, nous avons contacté tous nos clients dont les parcs contiennent des Vibe, et nous collaborons avec GM pour que tous ces véhicules soient identifiés et réparés.